

stagiaires, ou professionnelles des cinéastes invités.

Un bilan de ces journées est disponible au siège de la SEPNB (5 F). Quant aux personnes qui regretteraient d'avoir raté ces premières rencontres, elles seront sans doute satisfaites de savoir qu'une suite y sera donnée et que le flambeau sera repris par des associations ardennaises (dont le C.I.N. de la Boulton-aux-Bois cher aux lecteurs assidus de *La Hulotte*) en août-septembre 1984.

Associations présentes: Jeunes et nature, Association nationale sciences et techniques jeunesse, C.I.S.T.E.M., Espaces et recherches, F.R.A.P.N.A.-Isère, Espace naturel régional Nord-Pas-de-Calais, Fédération limousine de protection de la nature, C.P.I.E. du Mont du Pilat, de la Boulton-aux-Bois, etc...

Alain Thomas
SEPNB
BP 32, 29276 Brest

Nouvelles des réserves - 1983

Dans le numéro 52 de Penn ar Bed paraissait pour la dernière fois la chronique Nouvelles des réserves et de la protection de la nature. C'était en mars 1968. Par la suite, la vie de ce secteur important des activités de la SEPNB ne sera plus présentée de façon régulière et seuls des numéros spéciaux (61, 100 et 101) offriront en 1970 et 1980 un panorama assez complet des caractéristiques faunistiques et floristiques de nos réserves.

Depuis 1968, ce secteur d'activités a pris une importance croissante au sein de l'association. De nombreux membres y consacrent leur énergie et leur enthousiasme et contribuent à faire du réseau des réserves libres de la SEPNB l'une de ses réalisations les plus tangibles et des plus appréciées.

Grâce au dynamisme de ces équipes, les réserves fournissent chaque année une moisson d'observations, notamment dans le domaine de la faune. Il paraît donc souhaitable qu'une partie de ces informations soit transmise à chaque lecteur de Penn ar Bed afin qu'il puisse mieux apprécier le travail effectué, peut-être aussi pour que cela suscite en lui le désir de rejoindre ces équipes.

Les nouvelles des réserves reprennent donc vie dans ce numéro et vous donnent rendez-vous dans chaque première parution de l'année.



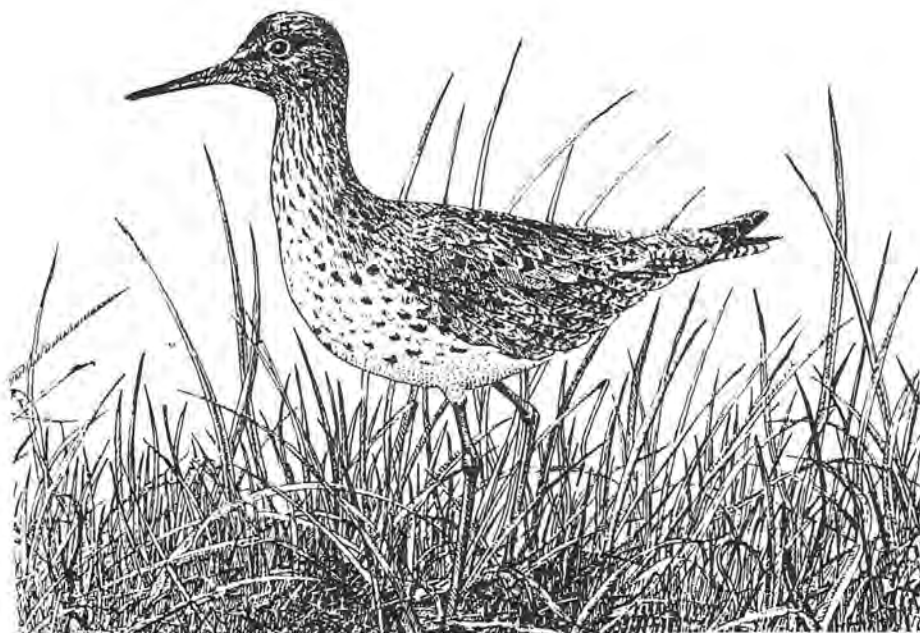
Pour celui qui a la tâche de coordonner ces activités et le privilège de lire avant tout autre membre de l'association l'ensemble des rapports annuels des conservateurs, les réserves « de l'année » resteront celle du Petit Falguérec en Sené (56) et de l'île aux Dames en baie de Morlaix (29). Les résultats obtenus y sont en relation étroite avec le travail de terrain mené, et confirment plus que jamais la nécessité de développer une gestion active des milieux protégés.

Salines vivantes

Pour la reprise de cette chronique, honneur donc aux zones humides et en premier lieu au *Petit Falguérec*. Quatre ans après l'achat de terrains grâce aux dons perçus pendant la marée noire de l'*Amoco Cadiz*, le potentiel de ces anciennes salines se révèle pleinement. L'enthousiasme de l'équipe de gestion animée par André Forlot a permis de régler dans un laps de temps assez court les tâches de restauration et d'aménagement du site. La maîtrise des niveaux d'eau dans les différents bassins, associée à un contexte météorologique particulier lors de ce dernier printemps, a permis à un nombre record de limicoles de se reproduire, ou tout au moins d'essayer de le faire, puisqu'en juin des chiens divaguants ont détruit un nombre élevé de pontes et de nichées. La

plainte déposée n'a bien sûr pas ramené les 6 couples d'avocettes qui pour la première fois avaient pondu sur le marais. 37 couples d'échasses contre 6 en 1982, 11 couples de vanneaux, 5 couples de chevaliers gambettes, plusieurs couples de colverts et de tadornes de Belon, et 3 couples de sternes pierregarins (utilisant les nichoirs spécialement conçus à leur intention) ont donné aux visiteurs de juillet et d'août un aperçu haut en couleur de la richesse des zones humides littorales. Que pouvait-on espérer de mieux pour une ouverture de la réserve au public, ouverture soutenue par la Direction départementale du temps libre sous la forme du financement d'un poste d'animateur saisonnier.

Comme autre résultats encourageants, il faut retenir le rôle de la réserve comme lieu de repos diurne pour la bécassine des marais, espèce ô combien chassée; à la mi-janvier 1983, 400 individus y étaient présents.



Yvon Guerneur

De petites populations de chevaliers gambettes, isolées de l'aire de reproduction principale, nichent dans les marais côtiers de l'ouest de la France; les salines mises en réserve par la SEPNE en abritent une fraction.

Sur les salines du Grand Bal (44) où nous ne sommes que locataires, la maîtrise du niveau d'eau est plus difficile car cela doit être le résultat d'un compromis avec celui souhaité par les services chargés de la démoistification sur le marais guérandais. Dans ces conditions, l'attractivité des bassins est moindre. Toutefois

44 couples d'avocettes (le plus fort effectif de Bretagne) y ont nidifié faisant oublier le recul des sternes pierregarins (43 nids contre 114 en 1982) et l'abandon du site par le couple de busards des roseaux. Parmi les visiteurs rares, plusieurs phalaropes ont été notés, parmi lesquels un phalarope de Wilson en mai.



Etrépage à la tourbière de Clesseven par des bénévoles de la SEPNB (février 1984).

Enfin des tourbières protégées

Cette année est à marquer d'une pierre blanche car pour la première fois de son histoire la SEPNB a concrétisé sa volonté de protéger des milieux intérieurs menacés. Bon nombre de membres, anciens ou actuels, reprochaient cet immobilisme apparent. Il seront sans doute rassurés et trouveront là des raisons d'imiter le travail des sections de Lorient et de Vannes (pas très intérieures, vous en conviendrez) qui sont à l'origine de la création de ces deux nouvelles réserves, les tourbières de *Clesseven* (22) et de *Claire-Fontaine* (56). Les inventaires biologiques de ces deux sites sont en cours, et le programme de gestion en voie d'élaboration. Sur le plan faunistique, la tourbière de Clesseven comptait semble-t-il cette année l'ultime couple nicheur de courlis cendrés des marais de Plouray.

Des sternes qui se déplacent

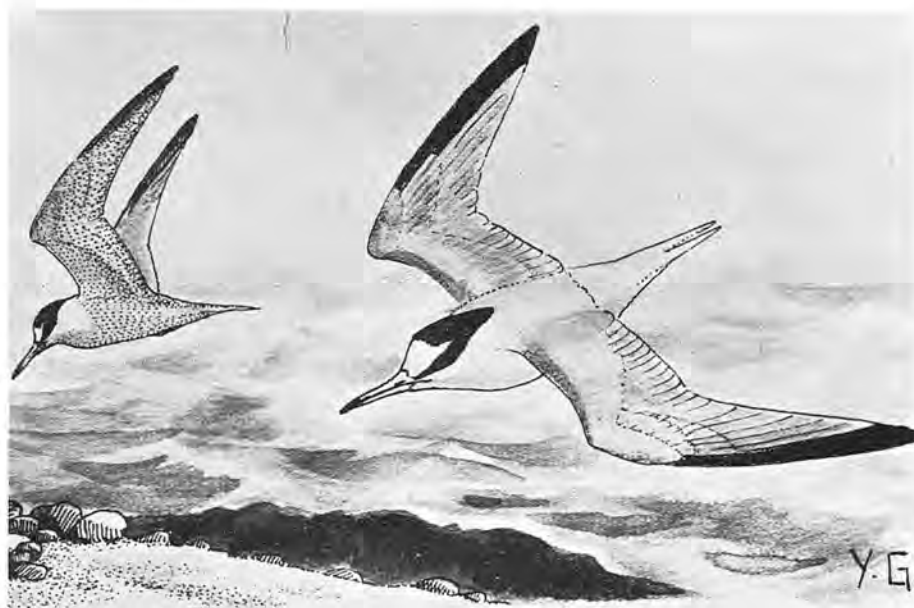
Depuis plusieurs années, la SEPNB mène un programme spécial de protection des colonies de sternes de Bretagne. Celui-ci est basé principalement

sur l'éradication des goélands argentés qui les menacent, et le but est de fixer des colonies suffisamment populeuses pour une meilleure production de jeunes. Un tel travail, équivoque pour certains, est pourtant la seule réponse efficace trouvée dans l'hémisphère nord par les scientifiques et les sociétés de protection de la nature pour résoudre les problèmes d'éclatement et de déclin des colonies de sternes.



Eric Grandserre

La protection des colonies de sternes suppose aujourd'hui la limitation des effectifs de goélands argentés dans leur voisinage. La pose d'appâts comportant un narcotique constitue le meilleur moyen pour y parvenir.



Yvon Guerneur

Sternes naines.

A l'image des années précédentes, les résultats se sont avérés positifs et à la hauteur en efforts consentis par les équipes concernées. La seule fausse note est venue de l'abandon de *Trevoc'h* (29) et d'*Er Lannic* (56) par les sternes, pour des causes indéterminées pour l'instant. Malgré tout, nous avons retrouvé les effectifs totaux de l'an passé redistribués sur les autres réserves. Sur *La Colombière* (22), 362 nids de sternes caugeks étaient décomptés, contre 220 en 1982.

Sur *Pierre Percée* (44), 160 couples de la même espèce reprenaient possession des lieux et sur *l'île aux Moutons* (29), 400 en faisaient de même contre 100 il y a un an. Sur ce site, malheureusement, le tiers de la colonie installée en dehors du périmètre clôturé allait voir sa production anéantie par des gens et... des chiens de passage.

L'acquis le plus tangible du contrôle des goélands argentés se situe sur *l'île aux Dames* (29) puisque deux ans après le retour des sternes pierregarins, les sternes caugeks et surtout les sternes de Dougall s'installèrent pour la première fois en baie de Morlaix depuis 1968 portant l'effectif total de la réserve à 220 couples environ. Il est à remarquer qu'à l'exception probable du cormoran huppé, toutes les espèces de la réserve, et notamment l'huîtrier et le macareux, voient leurs conditions de reproduction

améliorées du fait du recul des goélands. Mais comme à *l'île aux Moutons*, une partie du travail a été anéanti par les débarquements répétés de planchistes et plaisanciers divers à la fin d'août (voir article d'Ewenn de Kergariou).

Au fait saviez-vous qu'en 1982, l'hélicoptère de la «course au trésor» d'Antenne 2 s'était posé sur la réserve d'*Er Lannic* en pleine période de reproduction et que les suites judiciaires données sont toujours au point mort ! Et si l'absence des sternes en 1983...

Trevoc'h a perdu ses sternes, momentanément espérons-le. L'essentiel fut retrouvé à quelques kilomètres, sur *l'île de Fourn Cros* aussitôt mise en réserve !

Alcidés : état stationnaire à encourageant

La réserve des *îlots du Cap Fréhel* (22), à laquelle il faut rattacher les effectifs des parois du cap proprement dit pour bien appréhender l'évolution des populations nicheuses, a vu se confirmer la bonne santé des alcidés. Les guillemots de Troil ont atteint le niveau de 170 couples, et le nombre des pingouins gravite aux alentours de 17 ou 18 couples. Le 18 mai, 40 pingouins adultes et subadultes ont été observés simultanément.

A la réserve du *Cap Sizun* (29) et à celle des *roches de Camaret* (29), les guillemots semblent stables et connaissent une bonne production en jeunes alors que les pingouins n'ont jamais été aussi peu représentés (2 au Cap Sizun, 1 à 2 sur les Tas de Pois). Le troisième membre de la famille, le macareux moine, est toujours présent — « de justesse » — sur Banneg dans l'archipel de Molène (29) avec un couple, et sur *Ar Youc'h* à Ouessant (29) avec un minimum de quatre. En revanche, pas l'ombre d'une observation au Cap Sizun, ce qui ne fut pas le cas, loin de là, au Cap Fréhel.

Oiseaux marins : profits et pertes

Sur l'île des Landes (35) où les goélands argentés régressent sans intervention humaine et où les grands cormorans voient leur progression se ralentir (193 couples minimum), la particularité de l'année restera l'observation de 1 à 2 fous de Bassan posés sur la réserve à trois reprises au moins durant l'été. Événement à relier à des observations de ce type au Cap Fréhel depuis 1981 et à situer dans le contexte d'augmentation de l'espèce.

La présence du pétrel tempête a été confirmée sur les Tas-de-Pois, ce qui ne fut hélas pas le cas sur le *Grand Chevrete*. A Banneg, le baguage de l'espèce s'est poursuivi et 333 individus ont été marqués. Un oiseau originaire de Cape Clear Island/Irlande a été contrôlé ! Sur cette même réserve, pour la première fois depuis longtemps, la reproduction du puffin des anglais n'a pas été confirmée.

Le fulmar poursuit sa progression. Au *Cap Sizun*, 10 pontes ont été notées et la falaise de Porz an Halenn est bien occupée pour le plus grand plaisir de l'équipe d'animation et des visiteurs. Dans les falaises de *Koh Kastell* à Belle-Ile, jusqu'à 20 individus ont été vus posés début mai ; les derniers quittèrent la réserve au début juillet. Sur cette même réserve, les mouettes tridactyles ont été l'objet d'un recensement précis. Parmi les 270 couples comptabilisés et les non-nicheurs présents quelques oiseaux originaires de la colonie du *Cap Sizun* furent repérés. Cette dernière, en baisse depuis deux ans, était stable en 1983 avec 1157 couples. Elle reste — et de loin — la plus grosse colonie française de l'espèce devant celle de Saint



Daniel & Yvon Le Gars

Petit pingouin : une note d'espoir au Cap Fréhel.

BAGUE	LD100. 2 277 4-6
ESPECI	Hydrobates pelagicus Pétrel tempête
SERIAL AGE STATUS	? + d'un an
BAGUAGE	03.08.1982 Cape Clear Island Cork Eire 51.26 N 9.31 W
REPRISE	07.07.1983 Banneg (île de) Finistère France 48.23 N 5.01 W 463 km
CONDITIONS DE REPRISE	H. pelagicus contrôlé
BAGUEUR	M. Alain Thoreau, Y. Le Gars et K. Le Gars
INFORMATEUR	29100 Dourmor
Veuillez nous signaler S. V. P. toute erreur constatée sur cette fiche	

Fiche de reprise du pétrel tempête bagué à Cape Clear Island (extrême sud-ouest de l'Irlande) et contrôlé vivant à Banneg en juillet 1983.



SEPNB

La colonie de mouettes tridactyles du Cap Sizun reste la plus importante.

Pierre du Mont (Calvados) mise récemment en réserve par nos amis du Groupe ornithologique normand.

L'eider fut observé en *baie de Morlaix*, au *Verdelet* (22) et sur *Pierre Percée* (44) sans toutefois nidifier. Le tadorne de Belon a vu sa reproduction notée sur l'*île d'Yock* (29), plusieurs îlots de la *baie de Sarzeau* (56) et, bien sûr, en nombre sur

les sites classiques comme l'*île des Landes* (35), *Trielen* et *Balaneg* (29).

Le mystère de l'année restera — pour l'instant — la spectaculaire baisse (de l'ordre de 40 %) des effectifs de goélands argentés et bruns et de cormorans huppés enregistrée sur les îlots de l'*archipel d'Houat* (56). Un rapprochement possible avec les désordres océanolo-

A la limite de la Manche et de l'Atlantique, l'île d'Yock.



Alain Thomas



Memento des réserves

● Comment fonctionne le secteur-réserves de l'association ?

La commission des réserves regroupe conservateurs et membres des équipes de gestion. Elle se réunit deux fois par an à Lorient, en février et en septembre, pour faire le point sur les travaux, recensements et projets en cours.

Par ailleurs, en cours d'année, des journées ou week-ends de formation sont organisés à l'intention des membres concernés.

● Comment connaître la vie des réserves ?

En plus du bilan annuel désormais publié dans *Penn ar Bed*, deux nouvelles brochures sont produites depuis quelques années

— L'*annuaire des réserves* qui se veut la photographie au « grand angle » des activités de l'année.

— Les *travaux des réserves* qui regroupent les compte-rendus des recherches des différents collaborateurs.

Ces ouvrages peuvent être consultés auprès de chaque section de la SEPNB. A partir de 1984, un tirage limité est destiné à la vente. Ils peuvent être commandés au siège, au prix de 25 F.

● Vous voulez faire connaître les réserves ?

Une superbe exposition en 25 panneaux (format 80 x 120) leur est consacrée. Elle est déjà retenue jusqu'en septembre 1984. Mais si à partir de cette date vous souhaitez la prendre en charge pour la placer dans une école, une M.J.C., une mairie, etc... contactez la SEPNB. Les conditions de prêt vous seront précisées.

● Vous voulez travailler sur une réserve ?

Bénévolement... tout est possible : gestion, animation, travaux manuels, recherches naturalistes, toponymiques, historiques... Ce ne sont pas les sujets qui manquent pour exprimer vos compétences. Il suffit de rentrer en contact avec le responsable de chaque réserve. La liste de ceux-ci est disponible au siège.

Avec indemnité... C'est faisable si vous êtes un jeune naturaliste, lycéen, étudiant, chômeur... et que l'animation vous intéresse en période estivale. En juillet et en août, cinq réserves accueillent des visiteurs. C'est une occasion privilégiée de les sensibiliser à la connaissance et à la protection de la nature. Trois conditions à remplir : avoir plus de 16 ans, accepter de participer à un stage de cinq jours à Pâques et... être motivé ! Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 31 janvier chaque année. Les prochaines places sont pour l'été 1985.

● Vous voulez soutenir financièrement l'entretien et le fonctionnement des réserves existantes ?

Aujourd'hui, le réseau des réserves vit grâce à une convention de financement passée avec le secrétariat d'Etat à l'environnement, et à l'action bénévole d'une bonne centaine d'adhérents. L'effort consenti par le secrétariat d'Etat pour les réserves de la SEPNB (350 000 F environ) est certes important, surtout en regard du maigre budget global de ce ministère (0,8 milliardième du budget national !). Mais la part prise par le bénévolat est considérable : songez que la valorisation des activités bénévoles dans le cadre du seul programme d'éradication des goélands argentés représente 20 000 à 25 000 francs sans même compter le carburant, l'achat des produits, etc...

Il va de soi que nous nous heurtons à des difficultés financières de plus en plus nombreuses, notamment dans le domaine de l'entretien du matériel, des bateaux, etc... C'est pourquoi, une souscription permanente au bénéfice du fonctionnement des réserves (et non pour l'achat de terrains) est ouverte dès maintenant. Faites parvenir vos dons au siège — en précisant qu'ils concernent la *souscription permanente pour les réserves* —. La liste des donateurs et le montant de la souscription seront régulièrement publiés dans cette chronique annuelle.

● Vous souhaitez des informations de toute sorte sur les réserves ?

Contactez au siège de la SEPNB à Brest :

Max Jonin (conservateur général des réserves)

Alain Thomas (permanent attaché aux réserves)

riques enregistrés en 1982 et 1983 dans le Mor Braz vient tout de suite à l'esprit, surtout lorsque l'on sait que les marées rouges de périodiniens peuvent se traduire par des mortalités chez certains oiseaux comme les cormorans...

Nouveautés et curiosités

La tentative de reproduction de l'aigrette garzette dans la héronnière des Hauts de Villeneuve (44) est la première enregistrée au nord de l'estuaire de la Loire. Une grande aigrette fut aussi observée sur la même réserve. La pré-

sence sur certaines réserves permet quelques observations peu ordinaires comme celles de deux frégates à partir de l'île aux Moutons en mai, et de plusieurs dauphins de Risso dans les parages de l'île des Landes.

La découverte d'un phoque gris — nouveau-né — dans la réserve de l'archipel de Molène apportera une note finale spectaculaire à ce bilan 1983!

Alain Thomas
SEPNB
BP 32, 29276 Brest

Communiqué...

Le 25 décembre 1983 (Télég. du 31.12.83), deux hérons étaient trouvés morts à la Roche Maurice, dans la vallée de l'Elorn, manifestement victimes de coups de fusils.

Acte délibéré de pêcheurs ou de pisciculteurs voulant se faire justice eux-mêmes, « erreur » d'un chasseur ignorant ou « carton » effectué de propos délibéré sur une cible facile ? Difficile à dire ; mais dans tous les cas, un acte de vandalisme inadmissible. Si le héron cendré figure sur la liste des espèces protégées, ce n'est en effet pas pour faire plaisir aux écologistes au détriment des pêcheurs et des pisciculteurs. C'est que les études les plus sérieuses menées dans divers pays d'Europe montrent que l'impact économique de cet oiseau est globalement très marginal, et qu'en revanche il peut contribuer à maintenir la santé des populations de poissons en éliminant les individus faibles ou malades. On se fait d'ailleurs généralement une idée très fautive de son régime alimentaire. Deux études menées dans l'ouest de la France (Charente-Maritime et Loire-Atlantique) et portant sur 9600 proies du héron cendré montrent que les poissons (en majorité anguilles et poissons blancs) n'entrent que pour 20 % environ dans son menu ; le reste est surtout composé d'invertébrés (crevettes) et très accessoirement de batraciens et de petits rongeurs. Tout ce que l'on peut dire c'est qu'en aucun cas, ce bel oiseau

ne constitue un concurrent pour le pêcheur, bien au contraire. Le problème des pisciculteurs est probablement différent, encore que les pertes directement attribuables à la prédation du héron soient généralement très surestimées ainsi que le montrent plusieurs études dont une sur une pisciculture de truites en Charente-Maritime.

Que les hérons cendrés puissent néanmoins poser d'assez sérieux problèmes à certaines piscicultures est indéniable. Mais il existe alors des systèmes efficaces de protection. Certains pisciculteurs consciencieux les mettent en œuvre et obtiennent de bons résultats. Dans ce cas, le recours au fusil est le type même de la solution stupide : moins efficace à long terme, il est en outre illégal.

La SEPNEB a montré à de nombreuses reprises qu'elle n'était pas hostile à des mesures de limitation de la faune sauvage pourvu que les dégâts soient prouvés et mesurés, et qu'aucune autre solution simple n'existe. Ce n'est pour l'instant pas le cas du héron cendré. Elle est prête à discuter avec les professionnels, inquiets du développement actuel des populations de hérons, mais elle n'hésitera pas à porter plainte chaque fois que des faits aussi lamentables que celui de la Roche Maurice seront constatés.

SEPNB